



MA FORMATION EST
PRISE EN CHARGE

J'ALLIE FORMATION DIPLÔMANTE
ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

JE SUIS RÉMUNÉRÉ.E

JE FACILITE MON INSERTION
SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

INTÉRESSÉ.E ?
RETROUVEZ-NOUS
SUR LE SITE :
santestcfa.fr

AVEC L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS
**AUXILIAIRE DE
PUÉRICULTURE**

L'APPRENTISSAGE

by *santest*



POURQUOI CE MÉTIER PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE ?

DES AVANTAGES NON NÉGLIGEABLES !

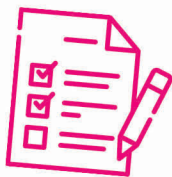
- Vous pourrez associer **théorie et pratique** sur le terrain dès le début de votre formation.
- Vous serez **plus compétitif.ve** sur le marché du travail et doté.e d'une **expérience reconnue**.
- Vous serez **rémunéré.e** pendant votre formation.
- Vous vivrez une **expérience qualifiante et valorisante** au sein d'une équipe de professionnels.

QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

POUR DEVENIR APPRENTI.E AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE, IL FAUT ÊTRE VOLONTAIRE MAIS AUSSI :

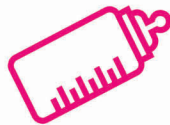
Transmettre à un IFAP partenaire :

- pièce d'identité
- CV
- lettre de motivation sur votre projet professionnel
- promesse d'embauche en contrat d'apprentissage



Être agé.e de moins de 30 ans.*
*ou disposer d'une RQTH.

AVEC L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE



VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ D'EMPLOYEUR ?

Pas de soucis,
SANTEST vous
accompagne également
dans la recherche
d'un employeur

INTÉRESSÉ.E ?
RETROUVEZ-NOUS
SUR LE SITE :
santestcfa.fr

4, rue Monseigneur Thouvenin - 54000 NANCY
Tél. 03 83 41 62 70 - contact@santestcfa.fr




santest
AU SERVICE DE LA FORMATION
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ